COMPTE RENDU de l'audience Recteur - SNETAA Besançon
lundi 6/12/21 à Belfort

Présents
Administration / Mme la Secrétaire générale du rectorat, M Le Recteur,

SNETAA / N. Demortier, Muriel Pouget (S2 39), Rémi Lasnami (S2 25), et Mj Hugonnot
En visio
Pour l'adm / M le DRAFPIC, M l'inspecteur à l'orientation/ M le doyen des IEN (eco gestion)

Sur les points évoqués dans le courrier de demande d'audience :

La semaine des Lycées professionnels
Comment cette semaine est-elle organisée sachant que certains établissements n'en parlent même pas et que d'autres ont prévu des actions ponctuelles ?
Réponse DRAFPIC : un courrier DRAFPIC et corps d'inspection est parti très tôt à toutes les DSDEN, aux établissements scolaires et aux DDFPT. A cela se sont ajoutés pas moins de 37 appels téléphoniques de relance aux établissements.
Cela vient se sur ajouter à la semaine de l'industrie et à celle des relations écoles/entreprises, cela peut expliquer en partie les difficultés de mise en œuvre par le calendrier chargé.
10 projets ont été identifiés et communiqués pour une mise en œuvre à un moment de cette semaine.

Le guichet unique ?
Réponse DRAFPIC : La mission école entreprises est portée par le niveau régional (DRAFPIC)
Il existe une adresse mail à laquelle les entreprises peuvent adresser leurs questions, échanges…
ecoleentreprise@ac-besancon.fr
Or maintenant c'est l'adresse de la DRAFPIC régionale qui devrait être utilisée et une adresse régionale devrait être utilisée plutôt que deux adresses académiques distinctes...
Pour le recteur, pas question de revenir en arrière sur la région académique et surtout que beaucoup a été fait à ce niveau. il faut fonctionner au niveau régional et non pas académique.
Mr le Recteur déplore aussi la publicité faite autour des écoles de production dans notre région avec une majorité régionale de gauche. Il regrette que l'EN ne puisse rivaliser avec ces écoles qui gèrent peu d'élèves avec de très gros moyens. Les réussites dans les LP ne sont pas assez valorisées selon lui alors qu'il s'y fait de très belles choses avec des moyens moindres.

L'IPE (ingénieur pour l'école)
Le DRAFPIC répond que là encore pas de cohérence entre Besançon et Dijon.
Dijon en a 2 et Besançon n'en a pas alors que Mr le Recteur précise qu'il est intervenu personnellement à différents niveaux et notamment à interpeller un représentant national de Peugeot sur ce point et aucune réponse apportée.
Malgré les demandes du DRAFPIC de faire intervenir les IPE de Dijon sur Besançon mais il n'y arrive pas sauf sur de petites missions.

L'orientation en LP et quid des pertes d'élèves en 1ère pro

- un premier point est soulevé par le recteur et ses conseillers techniques : les 3ème prépa métiers n'accueillent pas forcément les publics qu'elles devraient parce que des réputations d'établissements nuisent à cela. C'est une question que le recteur souhaite régler.

L'IPR orientation, précise que les procédures d'orientation mettant en relation les projets en vœux provisoires, les vœux apprentissages et AFELNET ne permettent pas d'optimiser l'orientation en LP sur les vœux des familles. C'est pour l'instant très compliqué, et ils sont en attente de consignes du ministère pour améliorer le système.

Le recteur regrette là aussi qu'il n'y ait pas convergence des procédures avec Dijon

L'IPR orientation distingue l'orientation – l'affectation et les flux d'élèves
Il constate qu'en réalité, sortie de seconde il y a peu de possibilités réelles d'orientation sur une spécialité. La déperdition d'élèves en 1ère pro peut aussi venir de l'orientation vers l'apprentissage.

Les SNETAA n'a pas manqué de faire remarquer qu'alors les jeunes ne sont plus comptabilisés dans les chiffres du LP, même s'ils sont apprentis et en cours dans le LP, ce qui a une incidence importante sur les moyens alloués.
Mme la SG dit que NON ; sauf qu'elle confirmera bien que si on a 5 apprentis dans une classe de 30 en LP, la dotation est faite sur 25 élèves et pas sur 30 ?
Mais elle part du principe que dans cette académie, les moyens des LP ont été très préservés.
Elle précise aussi que pour les apprentis des heures gagées (confirmation faite par Mr le DRAFPIC) sont données aux établissements pour compléter la dotation et que chaque enseignant qui a des apprentis a un petit plus sur son salaire horaire.
Le SNETAA a bien précisé qu'alors il ne s'agissait pas de moyens DGH donc heures postes.

La déperdition des élèves du point de vue du SNETAA est aussi à mettre en relation avec les secondes à famille de métier qui ne donnent aucune lisibilité ni aux familles, ni aux professionnels et font que les jeunes ne s'y retrouvent pas, perdent de la formation de spécialité et ne peuvent pas choisir la spécialité qu'il avait initialement envisagée.
Le recteur est d'accord sur la question de lisibilité et d'acronymes utilisés ne parlant à personne, mais pas sur la perte de spécialisation en seconde. Le Doyen des inspecteurs n'est pas non plus d'accord sur ce point.

La carte des formations

Le Recteur a commencé en disant qu'il avait des moyens contraints qui ne lui permettaient pas de faire évoluer plus la carte des formations et que pour ouvrir une formation il fallait en fermer une autre.
La situation de la fermeture à Mandela à Audincourt a été évoquée et les arguments des collègues ne sont en aucun cas entendus. Il a même été précisé que l'insertion sortie de bac pro HPS était très mauvaise. Les arguments apportés par les collègues vont à l'inverse et le soutien des milieux professionnels également.

Sur la coloration du bac pro MELEC en lieu et place de la mention complémentaire demandée, Mr le DRAFPIC précise que le dossier est bon, mais que le référentiel de cette mention complémentaire est trop vieux et obsolète.

Un groupe de travail sur la carte des formations se réunit vendredi sous le format des OS représentatives au CTA, or le SNETAA n'y est plus représentatif donc pas présent, bien que syndicat majoritaire de la voie pro comme l'a précisé le recteur.

(dans la foulée Nicolas a reçu une invitation pour cette réunion pour vendredi pour que le Snetaa désigne une personne pour y aller … l'audience aura au moins servi à cela)
De la même manière, Nicolas a fait remarquer qu'il était impossible de travailler si on nous refusait les documents de CTA après la tenue de celui-ci, ce qui est de plus en plus difficile à avoir.

Point sur L' ASH

Muriel Pouget a remercié le recteur pour enfin la mise en paiement des indemnités de prof principal en SEGPA et espère que personne n'a été oublié, tant les personnes en poste que les retraités et les personnes qui auraient muté depuis puisque c'est avec effet rétro actif depuis 2019.
Elle a ensuite posé un certain nombre de questions que nous n'avions pas transmises à l'avance et pour les quelles bien sûr aucune réponse n'est donnée, mais les questions seront envoyées et des réponses apportées :

- effectifs en hausse pour les ULIS LP : comment anticipez-vous les besoins à venir ?

* Y a-t-il un vivier de coordo ULIS pour le second degré ?
* Comptez-vous sur des PLP en formation CAPPEI de cette année ?
* Avez-vous le nombre de PLP ayant demandé une formation CAPPEI cette année ?
* Avez-vous le nombre de postes support CAPPEI dans le second degré ?
* Avez-vous le nombre de PLP ayants obtenus le CAPPEI l'année passée ?
* Qu'en est-il de la VAE ? L'examen a-t-il eu lieu en juin l'année passée ou at elle été reportée à cause du COVID ? Qu'en est-il alors de l'indemnité qui était perçue par les PLP pendant la période transitoire qui devait s'achever au 31 août 2021 ? Est-elle prolongée de ce fait ?

- Quels sont les moyens (en AESH et en coordination) alloués pour les dispositifs ULIS en sur effectif ? Par exemple 16 au lieu de 10 au LP Montciel de Lons-Le saunir
- Quels sont les moyens de remplacement des coordo ULIS en LP ?
- Comment faire pour ne pas avoir plus d'élèves en situation de Handicap que d'élèves ne l'étant pas dans les classes de CAP sans pour autant demander aux élèves de 3eme de renoncer à la reconnaissance de leur handicap pour avoir une chance d'être affecté en CAP sans surcharger le dispositif ULIS ?

Elle soulève une nouvelle fois le problème des effectifs des ULIS qui sont dépassés sans moyen supplémentaires et sur la difficulté des familles à valider ou non le dossier MDPH pour avoir sa place dans une formation (CAP...bac pro)
Elle retransmet la difficulté du remplacement de la coordinatrice ULIS du LP Pré St Sauveur à St Claude et précise qu'une solution bancale avait été trouvée en octobre avec une remplaçante du 1er degré à demi sur l'ULIS LP et à demi sur le premier degré. Sa mission 1er degré s'est terminée au 30 novembre. Elle est libre sur un demi-poste et accepterait d'être à temps plein sur le LP, mais malgré des relances à l'IA du Jura cela ne s'est pas mis en place. Quel gachis ! Mr le recteur est interloqué par cette situation et demande à ce qu'il y soit remédié au plus vite, il ne voit pas d'objection à cette affectation.
L'audience se termine vers 14H45.